

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 18 JUIN 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. KOPP

OBJET : Silo à boues- attribution des lots

M. Le Maire donne les résultats de l'appel d'offres concernant la construction d'un silo à boues
Le Conseil Municipal attribue le lot à l'entreprise la mieux disante et autorise le Maire à signer
le marché correspondant et toutes les pièces s'y rapportant :

- IRION à Sarre-Union € HT 196.711,90

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 24.06.2009

J.L. ECHIVARD

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 18 JUIN 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. KOPP

OBJET : Droit de préemption urbain

Le Conseil Municipal, décide de ne pas faire usage de son droit de préemption urbain sur les immeubles cadastrés :

- Section 22 parcelle 287
- Section 9 parcelles 5 et 6
- Section 4 parcelle 2
- Section 4 parcelle 3
- Section 4 parcelles 192/7 et 163/6

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 24.06.2009

J.L. ECHIVARD

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 18 JUIN 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. KOPP

OBJET : Incorporation de la voirie et de l'emprise publique du lotissement dans le domaine communal.

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de voirie du lotissement des Prés sont achevés et conformes au permis de lotissement.

La SCI des Prés envisage de rétrocéder la totalité des espaces communs et réseaux du lotissement à la commune.

Le Conseil Municipal :

- Accepte cette rétrocession moyennant un prix symbolique de 1€ non recouvré.
- Décide d'intégrer les parcelles cadastrées pour une surface totale de 33 ares 12 dans le domaine public communal décomposées de la manière suivante :
 - Section 5 parcelle 164 pour 27 ares 02
 - Section 29 parcelle 289 pour 06 ares 10
- Décide de faire supporter tous les frais liés à cette opération au lotisseur, la SCI des Prés.
- Donne tous pouvoirs à M. Le Maire pour signer les pièces afférentes à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 24.06.2009

J.L. ECHIVARD

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 18 JUIN 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. KOPP

OBJET : Convention RASED

Dans sa séance du 12 mars 2009, le Conseil Municipal demandait une modification de la convention concernant la prise en charge des frais de fonctionnement et d'investissement du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED). Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise le Maire à signer ladite convention
- Décide de verser, sur demande de la Commune de Puttelage-aux-Lacs, la somme de 271,56€ représentant la quote-part de la commune de REMERING LES PUTTELANGE, pour l'année scolaire 2008/2009, aux frais de fonctionnement du RASED.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 24.06.2009

J.L. ECHIVARD

Département de la Moselle
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 18 JUIN 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. KOPP

OBJET : Foyer du football-club – demande de subvention

Concernant le projet de construction du foyer du football-club, le Conseil Municipal :

- Charge le Maire de solliciter les subventions correspondantes.
- Accepte la réalisation en Régie

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 24.06.2009

J.L. ECHIVARD

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 18 JUIN 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. KOPP

OBJET : Communauté de Communes de l'Albe et des lacs- Nouvelles compétences

Vu la délibération du conseil de la Communauté de communes de l'Albe et des lacs en sa séance du 10 juin 2009 proposant d'adopter la nouvelle compétence suivante :

- Balayage mécanisé des voiries ouvertes à la circulation publique et possédant des caniveaux ou des trottoirs à l'intérieur des limites d'agglomération de chacune des communes de la communauté de commune et le balayage mécanisé des pistes cyclables d'intérêt communautaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la modification des compétences statutaires de la communauté de communes de l'Albe et des lacs comme suit :

III Groupe de compétences facultatives

- adoption de la nouvelle compétence suivante :

est d'intérêt communautaire le balayage mécanisé des voiries ouvertes à la circulation publique et possédant des caniveaux ou des trottoirs à l'intérieur des limites d'agglomération de chacune des communes de la communauté de commune et le balayage mécanisé des pistes cyclables d'intérêt communautaire

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 24.06.2009

J.L. ECHIVARD

Département de la Moselle
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 18 JUIN 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. KOPP

OBJET : Emplois saisonniers

Le Conseil Municipal :

- Décide la création de 15 postes d'agents non titulaires.

Ces agents seront rémunérés sur la base du 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique ou administratif de 2^{ème} classe et percevront une rémunération calculée au prorata des heures effectuées. La présente délibération sera reconduite les années suivantes.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 24.06.2009

J.L. ECHIVARD

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 18 JUIN 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. KOPP

OBJET : Aménagement foncier - Hilsprich

En qualité de propriétaire foncier compris dans le périmètre d'aménagement foncier de la commune de Hilsprich, la commune de REMERING LES PUTTELANGE a été appelée à consulter les pièces du dossier sur la reconnaissance, le classement et l'évaluation des propriétés.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal :

- Autorise le Maire à signer les bulletins individuels renseignant les parcelles, propriété de la commune de REMERING LES PUTTELANGE, qui sont incluses dans le périmètre des opérations d'aménagement foncier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 24.06.2009

J.L. ECHIVARD

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 18 JUIN 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. KOPP

OBJET : Ecole numérique rurale- virement de crédits

M. Le Maire soumet au Conseil Municipal le projet « Ecole numérique rurale »
Le Conseil Municipal :

- Décide de présenter sa candidature pour l'Ecole numérique rurale,
- Charge le Maire de solliciter les subventions correspondantes,
- Prévoit les virements de crédits au budget commune suivants :
 - Dépense, compte 2183 + 9000 €
 - Recette, compte 1321 + 9000 €
- Autorise le Maire à signer tous les documents et commande à intervenir, ainsi que toutes pièces s'y rapportant jusqu'à hauteur de 15.000 € HT.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 24.06.2009

J.L. ECHIVARD

Département de la Moselle
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 18 JUIN 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. KOPP

OBJET : Travaux hydrauliques - Mutterbach

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Autorise le Syndicat Intercommunal des Etangs, dans le cadre des travaux de renaturation du Mutterbach et de ses affluents, à réaliser des travaux hydrauliques pour un montant estimé à 20.210 € HT pour la commune de REMERING LES PUTTELANGE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 24.06.2009

J.L. ECHIVARD